

# Votations à l'horizon...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[92] (2004)**

Heft 1481

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282704>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Votations à l'horizon...

Le 16 mai le peuple suisse est appelé à se prononcer sur trois objets: la 11<sup>ème</sup> révision de l'AVS (qui fait l'objet de notre dossier), l'augmentation de la TVA pour renflouer les caisses de l'AVS et de l'AI, ainsi qu'un nouveau paquet fiscal, sujet de tous les mécontentements.

## L'Assurance invalidité dans le même sac que l'AVS

Le deuxième objet soumis à l'approbation du peuple et des cantons ce 16 mai est le relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour renflouer les caisses de l'Assurance vieillesse (AVS) et de l'assurance invalidité (AI). Cette augmentation se fera dès 2005 à hauteur de 0,8 point pour l'AI et à hauteur d'un point pour l'AVS dès 2009. Cette augmentation d'impôt est justifiée, selon nos autorités, par l'état «catastrophique» de la dette de l'AI (4,5 milliards en 2002) et par des mesures de conservation nécessaires à la survie de l'AVS.

L'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss (voir notre interview en page 16) soutient ce relèvement de la TVA. Une de ses raisons étant que, en approuvant cette augmentation, le peuple suisse donnera un signe clair aux tenant-e-s du «moins d'Etat», qu'il est prêt à mettre le prix pour la sauvegarde de nos assurances sociales. Cet argument est suffisamment pertinent pour qu'il retienne toute notre attention, même s'il soulève beaucoup d'inquiétude et deux légers bémols. Si nos dirigeant-e-s ont tant besoin que le peuple affirme sa volonté de maintien des assurances sociales, c'est qu'ils ont décidément de sombres vues à leur égard. Cela signifie qu'à Berne, le néo-libéralisme sauvage se porte bien, beaucoup trop bien.

Le premier bémol tient bien évidemment à la TVA qui est un impôt antisocial puisqu'il touche les biens de consommation et que, par conséquent il atteint toutes les bourses, mêmes celles des plus démunis-e-s.

Le deuxième bémol tient dans l'amalgame AVS-AI. L'AVS n'étant pas encore dans les chiffres rouges, et rien ne prouve qu'elle le sera, on peut se demander si ce n'est pas une manipulation pour inquiéter outre mesure et ainsi préparer la population à des restrictions ultérieures déjà prévues.

(Sources: Office fédéral des assurances sociales, CH-3003 Berne, [www.bsv.admin.ch](http://www.bsv.admin.ch))

EJ-R

## Le paquet fiscal de toutes les incohérences

Si nous devons nous prononcer sur une hausse de la TVA pour financer l'AVS et l'AI, nous devons aussi nous prononcer sur une vague de diminutions d'impôts. Cherchez l'erreur!

Décidé par le parlement en été 2003, le paquet fiscal comprend une réforme de l'imposition en faveur des couples mariés et de la famille, un cadeau fiscal en faveur des propriétaires et un autre en faveur notamment des «corporates» (sociétés étrangères dont les actions sont cotées à une bourse reconnue, ainsi que leurs sociétés affiliées étrangères). Le total de ces déductions devraient grever les revenus de la Confédération pour un montant d'environ deux milliards. Alors même qu'on croyait qu'il fallait faire des économies dans tous les domaines étant donné l'état «catastrophique» des finances fédérales, voilà que des cadeaux fiscaux sont possibles!

Ce paquet fiscal a cependant soulevé l'ire des cantons, dont les gouvernements ne sont pourtant pas tous de gauche. Il faut dire que les cantons seraient, en cas d'approbation du paquet fiscal, touchés financièrement à hauteur de 510 millions et perdraient leur autonomie fiscale, se voyant obligés d'appliquer des barèmes fiscaux qu'ils n'ont pas décidés. Résultat: le paquet fiscal se voit menacé par un double référendum populaire et cantonal. Du jamais vu dans l'histoire fédérale.

## Des mesures qui révèlent autant d'incompétences ne devraient même pas arriver au stade de la votation!

Difficile ici, faute de place, de rendre compte de l'incroyable imbroglia suscité par le paquet fiscal. Au mois de février, le Conseil fédéral a voulu revoir également la progression à froid<sup>1</sup>, ce que le parlement a accepté. Nous allons donc voter sur un paquet fiscal ficelé à la dernière minute et qui est un délire comptable dont personne ne connaît exactement les conséquences. Des mesures qui révèlent même pas arriver au stade de la votation!

<sup>1</sup>Progression à froid: augmentation de la charge fiscale des contribuables en raison de leur passage dans une tranche de revenu supérieur par le seul fait du renchérissement. •

EJ-R

### **Vous pouvez acheter ou commander l'émilie dans les librairies suivantes**

#### **Genève**

L'Inédite  
Rue Saint-Joseph 15  
1227 Carouge  
Tél. 022/343 22 33

La Comédie de Genève  
Bd des Philosophes 6  
1205 Genève  
Tél. 022/320 50 00

Librairie du Boulevard  
Rue de Carouge 34  
1205 Genève  
Tél. 022/328 70 54

Atelier Indigène  
bd Carl-Vogt 7  
1205 Genève

#### **Neuchâtel**

La Méridienne  
Ru du Marché 6  
2302 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/928 01 36

#### **Valais**

Librairie la Liseuse  
Rue des Vergers 14  
1950 Sion

#### **Vaud**

Librairie Basta!  
Rue du Petit-Rocher 4  
1000 Lausanne 9  
Tél. 021/625 52 34

Françoise Gaudard  
César-Roux 4  
1005 Lausanne

Librairie Parenthèses  
Rue des Ramparts 5  
1400 Yverdon

Galerie de la Cité  
Rue de la Barre 6  
1005 Lausanne

Basta!  
BSFH2 Université de Lausanne  
1015 Lausanne

**Jura bernois**  
Meyer Tabac  
Place du Marché  
2610 St-Imier